

**EXTRAIT :**



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS ( 26 ) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, MM. MELQUIOND, MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, MM. PREHER, Mme CASSAN-FAUX, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, GUERIN, Mme MERY, M. GANIVELLE, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme BRARD.

POUVOIRS ( 11 ) :

Mme RABUSSIER mandant a pour mandataire M. MEUNIER  
M. MAUDUIT mandant a pour mandataire M. ABELIN  
M. BAUDIN, mandant a pour mandataire M. PREHER  
Mme FARINEAU mandant a pour mandataire Mme LAVRARD  
M. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. DUMAS  
M. BEAUDEUX mandant a pour mandataire M. MIS  
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire M. MELQUIOND  
Mme LEBORGNE mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK  
Mme COTTEREAU mandant a pour mandataire Mme BOURAT  
Mme METAIS mandant a pour mandataire Mme MERY  
M. AUDEBERT mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSES ( 2 ) : M. BARAUDON, Mme PESNOT-PIN

Nelly CASSAN-FAUX a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance

**RAPPORTEUR : Monsieur Jacques DUMAS**

**OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

- 1) *Dans le cadre d'une mobilité interne d'un agent, il convient de créer le poste d'archiviste électronique au service Archives et Documentation sur le grade de rédacteur territorial à temps complet.*
- 2) *Dans le cadre d'une mobilité interne d'un agent chargé de l'accueil et du secrétariat du pôle Accueil de Loisirs Municipal au service Enfance-Jeunesse, il est nécessaire de créer le poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à temps complet afin de procéder à son remplacement.*
- 3) *Un agent, adjoint technique 2e classe stagiaire, travaillant au service de l'Aménagement Urbain vient de réussir le concours d'adjoint technique 1ère classe. Aux fins de sa mise en stage sur ce grade, je vous demande de créer un poste sur le grade d'adjoint technique 1e classe à temps complet.*
- 4) *Pour faire suite à la tenue des commissions administratives paritaires, la collectivité souhaite promouvoir des agents à des grades d'avancement. Je vous propose de créer tous les postes correspondants. Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés ultérieurement après avis du comité technique.*
- 5) *Le poste d'adjoint au responsable du pôle Sport/Nettoisement/Mécanique au sein du service Cadre de Vie est vacant suite à la mutation de l'agent occupant ces fonctions. Pour assurer son remplacement, il convient de créer le poste dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux à temps complet.*
- 6)

6) Suite à l'avis de vacance du poste d'assistant administratif chargé des projets urbains au service Maîtrise d'Ouvrage Urbaine il a été décidé de recruter un agent de catégorie C lauréat du concours de rédacteur territorial. Pour permettre sa mutation au sein de la Ville, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

7) Un agent, adjoint administratif principal 2ème classe, travaillant au Service Éducation vient de réussir le concours de rédacteur territorial. Suite à la réorganisation du service et aux fins de sa mise en stage, je vous demande de créer un poste sur le grade de rédacteur à temps complet.

\* \* \* \* \*

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n°7 du conseil municipal du 7 avril 2016 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

VU les avis des Commissions Administratives Paritaires du 21 juin 2016,

VU l'avis du Comité Technique du 17 juin 2016,

**CONSIDERANT** que, pour leur bon fonctionnement, les services communaux ont besoin des postes décrits ci-dessus,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de créer:

- 1) - 1 poste sur le grade de rédacteur territorial à temps complet.
- 2) - 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à temps complet.
- 3) - 1 poste sur le grade d'adjoint technique 1ère classe à temps complet
- 4) - 1 poste sur le grade d'attaché à temps complet,  
- 2 postes sur le grade d'adjoint administratif principal 1ère classe à temps complet,  
- 7 postes sur le grade d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet,  
- 5 postes sur le grade d'adjoint animation principal 2ème classe à temps complet,  
- 1 poste sur le grade d'adjoint du patrimoine 1ère classe à temps complet,  
- 1 poste sur le grade de brigadier de la police municipale à temps complet,  
- 1 poste sur le grade d'ATSEM principal 2ème classe à temps complet,  
- 1 poste sur le grade d'éducateur principal 2ème classe à temps complet,  
- 5 postes sur le grade d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet,  
- 5 postes sur le grade d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet,  
- 4 postes sur le grade d'agent de maîtrise à temps complet,

- 5) - 1 poste dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux à temps complet,
- 6) - 1 poste sur le grade d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.
- 7) - 1 poste sur le grade de rédacteur à temps complet.

Le coût de ces créations a été prévu au budget 2016.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 30/06/16

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

